

Indicateurs non financiers 2023, Christophe Prévot, commission financière et statistiques

Indicateurs nationaux

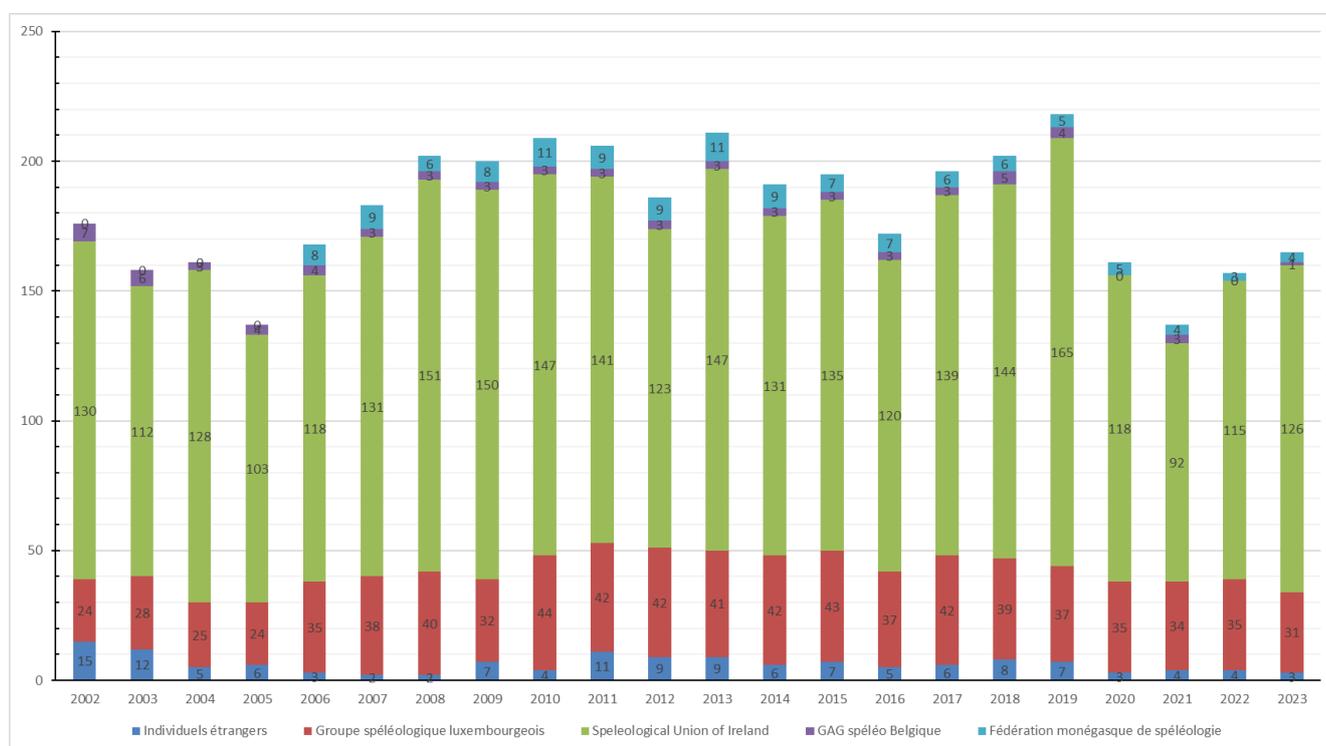
Typologie des licenciés

Remarque préalable

Depuis le début des statistiques, seuls les licenciés en clubs français (ce qui peut inclure des spéléologues étrangers) et les individuels français sont comptabilisés dans les statistiques. Cela signifie que les membres des associations déclarées comme partenaires privilégiés étrangers et les individuels étrangers ne sont pas pris en compte. Du fait de conventions particulières avec certains pays (partenaires privilégiés étrangers), des spéléologues étrangers payent une cotisation à la FFS. Cette cotisation est d'un prix équivalent au prix d'une licence standard, mais ne donne pas le droit de représentation à l'AG nationale.

En 2023, cela représente 165 cotisations (2022 : 157 ; 2021 : 137 ; 2020 : 161 ; 2019 : 218) répartis en : Irlande : 126 (2022 : 115 ; 2021 : 92 ; 2020 : 118 ; 2019 : 165), Luxembourg : 31 (2022 : 35 ; 2021 : 34 ; 2020 : 35 ; 2019 : 37), Monaco : 4 (2022 : 3 ; 2021 : 4 ; 2019 : 5 ; 2020 : 5), GAG Spéléo Belgique : 1 (2022 : 0 ; 2021 : 3 ; 2020 : 0 ; 2019 : 4), Individuels : 3 (2022 : 4 ; 2021 : 4 ; 2020 : 3 ; 2019 : 7).

Figure 1 : Évolution du nombre de cotisations de la part des partenaires privilégiés étrangers et individuels étrangers



Pour la suite de l'analyse les licenciés considérés sont donc les licenciés de clubs français et les licenciés individuels français.

Nombre de licenciés

Dans la continuité de 2022 le nombre de licenciés remonte et atteint 7 035 adhérents, l'année 2021 et ses 6 524 licenciés devenant le point bas depuis 1984 donc sur les 40 dernières années (point haut : 7 888 licenciés en 1996). L'effectif repasse enfin la barre fatidique des 7 000 licenciés et semble montrer une dynamique retrouvée.

Variation du nombre de licenciés

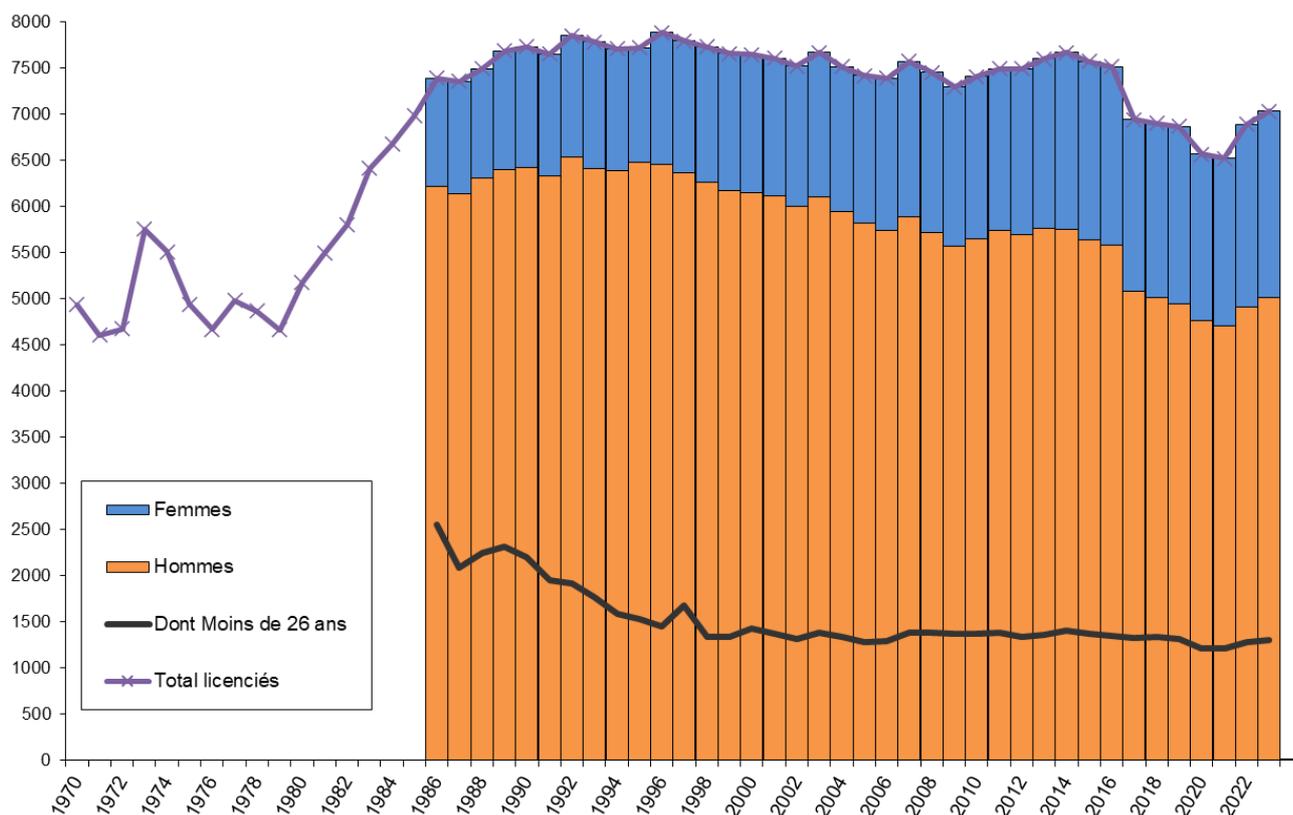
Par rapport à 2022 l'effectif augmente de 142 licenciés (+2,1 %).

Concernant la répartition par sexe, l'effectif des femmes atteint 2 026 licenciées (+45 en un an ; +2,3 %) et celui des hommes progresse à 5 009 licenciés (+97 ; +2,0 %). Comme en 2021 et 2022, c'est du côté des femmes que la progression est proportionnellement la plus importante.

Concernant les membres de clubs, l'effectif atteint 6 845 personnes (+134 ; +2,0 %) alors que celui des membres individuels remonte à 190 (+8 ; +4,4 %).

Enfin, concernant les jeunes, l'effectif continue de progresser pour atteindre 1 307 adhérents (+23 ; +1,8 %) alors que celui des plus de 26 ans atteint 5 728 (+119 ; +2,1 %).

Figure 2 : Évolution du nombre de licenciés masculins, féminins, jeunes et totaux



L'augmentation d'effectif s'effectue dans toutes les catégories sauf chez les mineures. Elle est la plus forte en proportion chez les femmes de plus de 60 ans (+8,4 %) puis les hommes jeunes adultes (+5,0 %).

Figure 3 : Variation 2022-2023 des effectifs par catégories

	Moins de 18 ans		18-26 ans		27-60 ans		Plus de 60 ans		Total Femmes	Total Hommes	Total
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes			
Licenciés 2022	328	423	190	343	1 177	2 792	286	1 354	1 981	4 912	6 893
Licenciés 2023	314	436	197	360	1 205	2 806	310	1 407	2 026	5 009	7 035
Variation en effectif	-14	+13	+7	+17	+28	+14	+24	+53	+45	+97	+142
Variation en %	-4,3 %	+3,1 %	+3,7 %	+5,0 %	+2,4 %	+0,5 %	+8,4 %	+3,9 %	+2,3 %	+2,0 %	+2,1 %

Moyenne d'âge

Remarque : l'âge est calculé après le 1^{er} janvier en faisant un test sur l'année de naissance. Ainsi tout licencié né en 2022 est considéré comme ayant 1 an en 2023. De ce fait il peut y avoir une petite différence entre le nombre de fédérés de moins de 27 ans (tous ceux nés après le 1^{er} janvier 1996) et le nombre de licences jeunes délivrées : un licencié né en décembre 1995 bénéficie de la licence jeune s'il la prend avant sa date d'anniversaire.

La moyenne d'âge recommence à progresser et augmente de 0,2 année pour atteindre 44,5 ans (2022 : 44,2 ; 2021 : 44,4 ; 2020 : 44,1 ; 2019 : 43,6 ; 2018 : 43,1). L'âge moyen des femmes remonte à 39,4 ans (2022 : 38,9 ; 2021 : 39,0 ; 2020 : 38,8 ; 2019 : 38,1 ; 2018 : 37,6) et celui des hommes à 46,5 ans (2022 : 46,4 ; 2021 : 46,5 ; 2020 : 46,1 ; 2019 : 45,7 ; 2018 : 45,2).

C'est chez les femmes que le vieillissement est, en moyenne, le plus important en un an (+1,2 %), pour presque une demi-année par personne. Ceci est à mettre en corrélation avec la baisse du nombre de mineures licenciées et la forte augmentation du nombre de femmes de plus de 60 ans. Chez les hommes le vieillissement est moins important (+0,3 % ; environ un dixième d'année). Néanmoins, la population féminine reste plus jeune que la population masculine (-7,2 ans en moyenne).

Figure 4 : Évolution des moyennes des âges

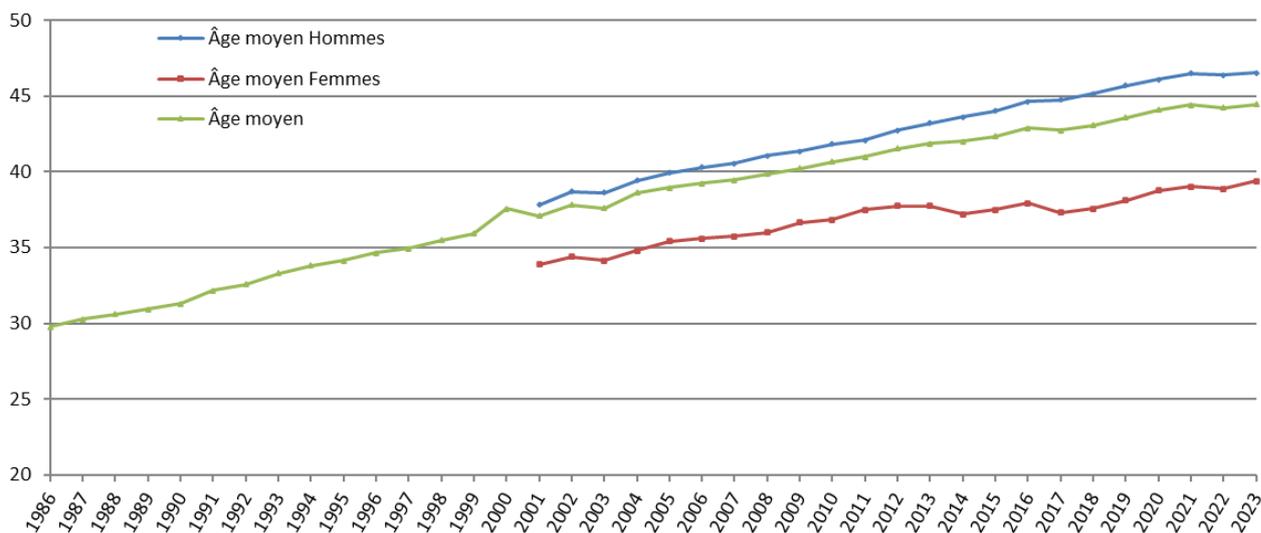


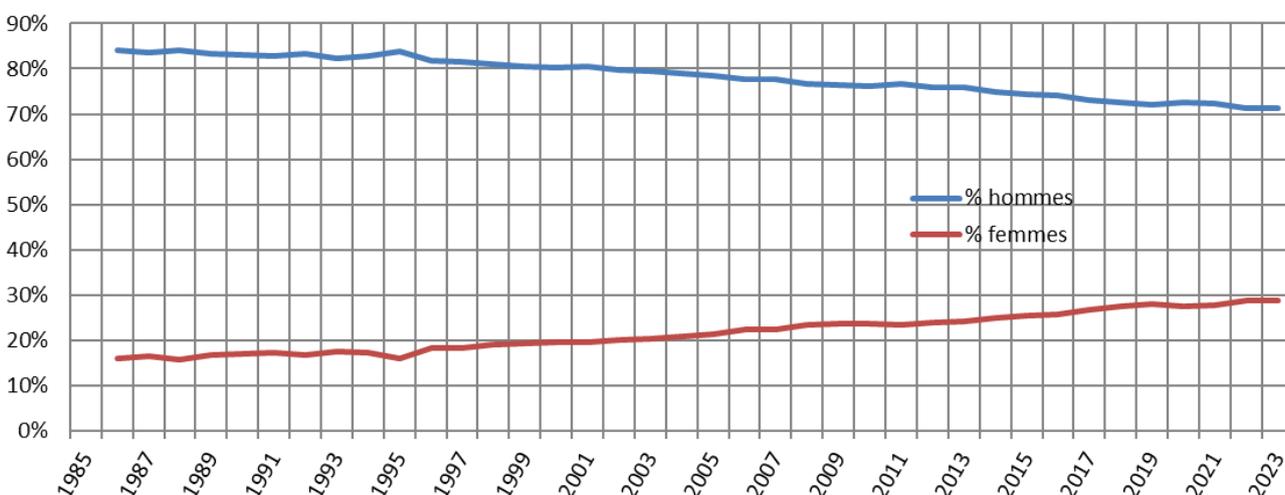
Figure 5 : Âges extrêmes

	Licenciée la plus jeune	Licenciée la plus âgée	Licencié le plus jeune	Licencié le plus âgé
2018	2	84	3	99
2019	3	86	1	96
2020	0	87	2	92
2021	4	88	0	93
2022	3	94	2	95
2023	5	95	3	95

Représentativité femmes-hommes

La proportion de femmes augmente presque régulièrement depuis le milieu des années 90. En 2023, le pourcentage de femmes atteint 28,8 %, plus haut taux jamais atteint depuis 1986, année de comptage séparé des hommes et des femmes dans nos statistiques. La Fédération se féminise doucement mais sûrement et montre une progression quasi-constante de la proportion de femmes parmi les licenciés.

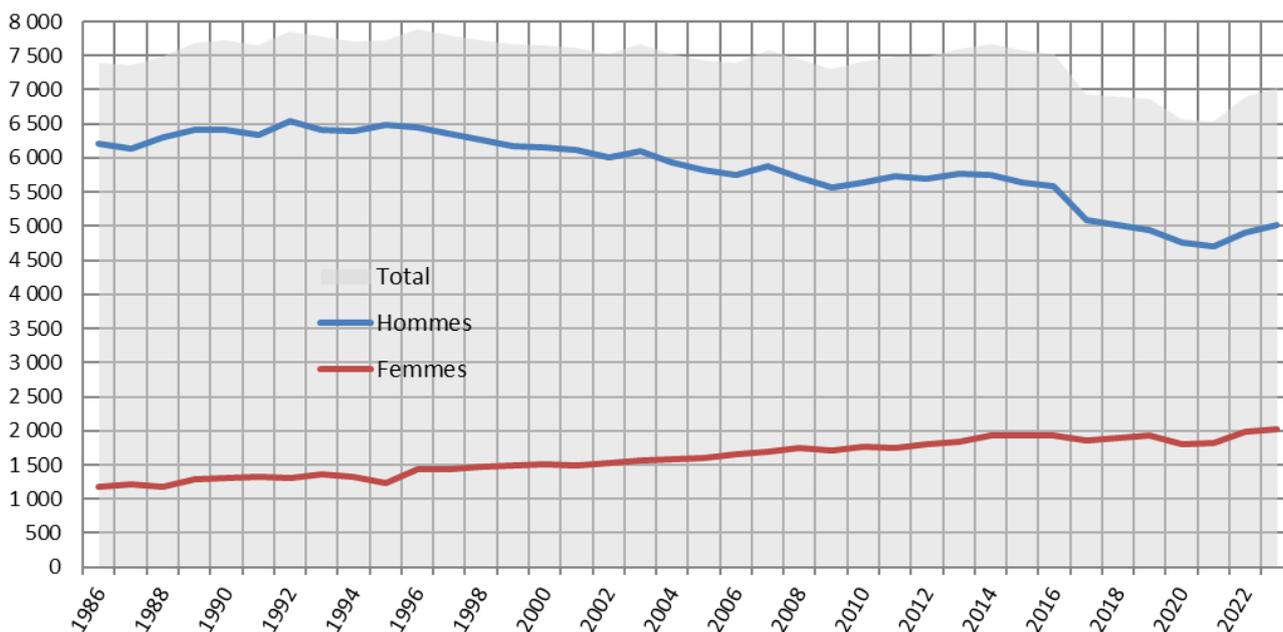
Figure 6 : Évolution de la représentativité femmes-hommes



L'année 2023 est celle où l'effectif absolu des femmes est le plus important depuis 1986 avec 2 026 licenciées (précédentes meilleures années : 1 981 femmes en 2022 ; 1 940 en 2016 ; 1 933 en 2015) et l'année du passage de la barre symbolique des 2 000 licenciées.

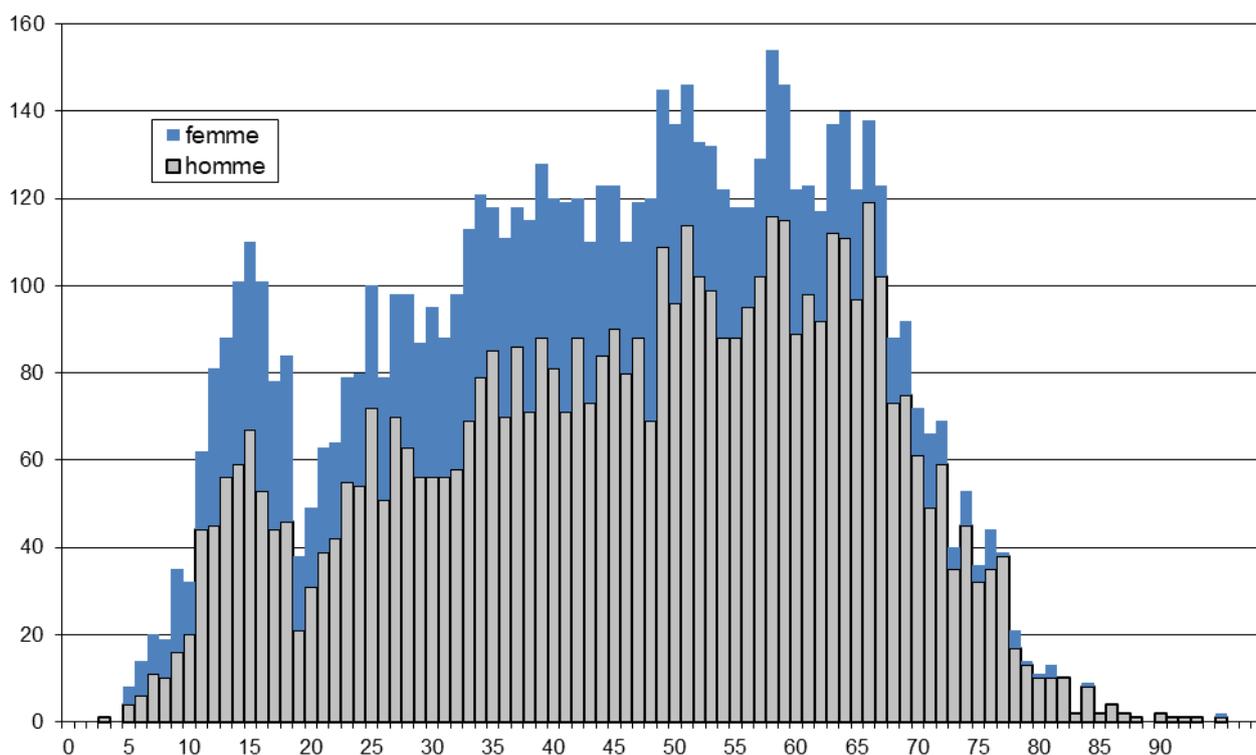
Du côté des hommes la reprise d'effectif est engagée, l'effectif remontant à 5 009 licenciés (point bas : 4 710 licenciés en 2021), mais reste en proportion moins importante que chez les femmes (+2,0 % chez les hommes contre +2,3 % chez les femmes).

Figure 7 : Évolution des effectifs hommes, femmes, totaux



Pyramide des âges

Figure 8 : Pyramide cumulée des âges par sexe



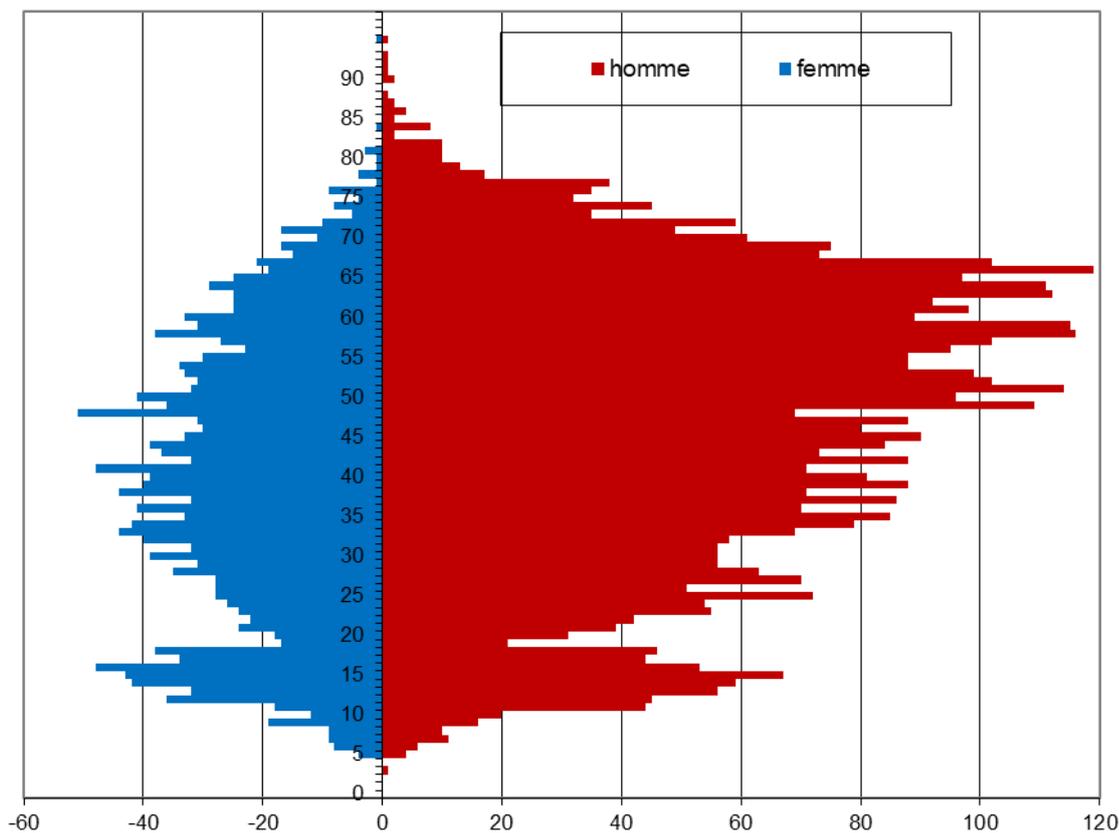
La pyramide des âges garde globalement la même forme d'année en année.

Un pic relativement important se dessine pour les classes d'âge de 12 à 18 ans (pics de 48 filles de 16 ans et de 67 garçons de 15 ans) avec des effectifs cumulés de 80 et plus par âge.

S'en suit un creux très marqué entre 19 et 26 ans (creux de 38 licenciés âgés de 19 ans).

Globalement, ce sont dans les tranches d'âge de 49, 51, 58, 59 et 64 ans que nous avons des classes de plus de 140 licenciés. Pour mémoire, en 2001, première année de ces statistiques, ce sont les classes d'âges de 32 à 52 ans qui comptaient plus de 140 licenciés. Le début du « pic de la pyramide des âges » s'est « déplacé de 17 ans » en 22 années.

Figure 9 : Pyramide des âges



C'est la classe d'âge de 58 ans (154 licenciés) qui est globalement la plus nombreuse, mais ceci diffère suivant les sexes : chez les femmes c'est la classe d'âge de 48 ans qui est la plus nombreuse (51 licenciées) alors que chez les hommes c'est la classe d'âge de 66 ans (119 licenciés)...

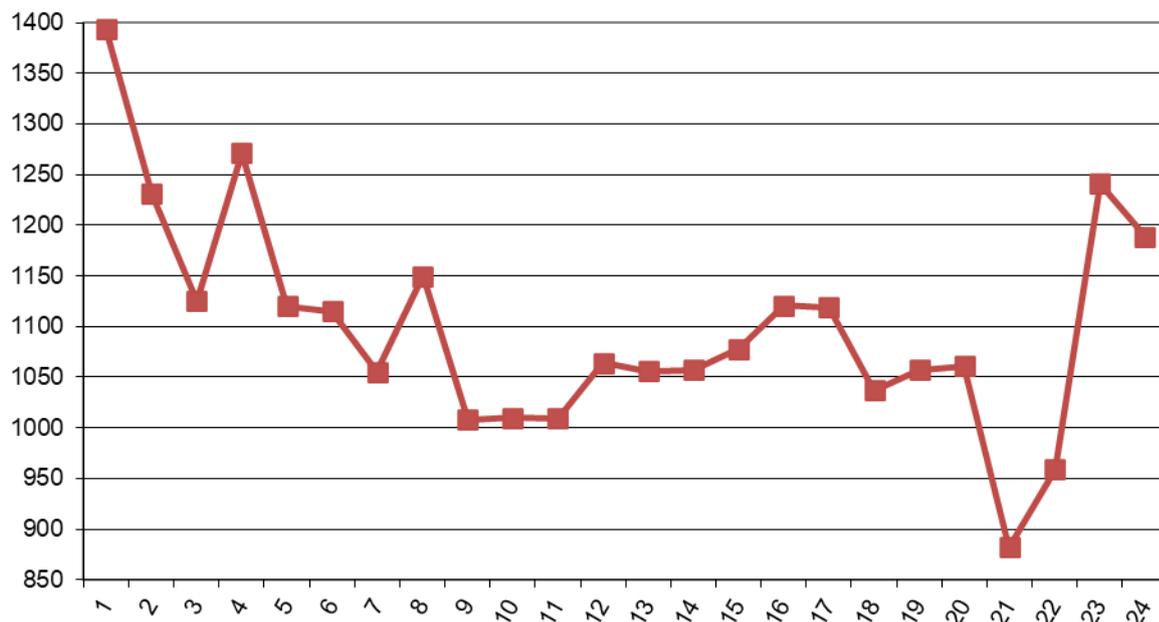
La symétrie entre hommes et femmes est à peu près respectée, mais il y a un resserrement des tranches d'âges des femmes alors que c'est plus étalé côté masculin.

Pérennités des licenciés

Nouveaux licenciés

Le nombre de nouveaux licenciés est en baisse par rapport à 2023 (1 189 nouveaux licenciés ; 2022 : 1 241 ; 2021 : 973 ; 2020 : 882 ; 2019 : 1 061), mais reste très satisfaisant ; c'est la 5^e meilleure année depuis que ce comptage a débuté en 2000.

Figure 10 : Évolution du nombre de nouveaux licenciés



Remarque : dans le graphique ci-dessus, les « nouveaux licenciés » sont les personnes qui n'ont jamais pris de licence à la FFS. De fait, le nombre de spéléos qui reprennent une licence après une ou plusieurs « années blanches » est important (entre 348 et 485 personnes selon les années) ; en 2023, 469 personnes sont dans ce cas à comparer aux 485 personnes en 2022. Depuis 2014, année de mise en place de ce critère, c'est la 2^e année avec le plus grand nombre de retours à la FFS (minimum : 339 en 2016 ; médiane : 390 ; maximum : 485 en 2022)

Le tableau suivant donne ainsi le nombre de personnes n'ayant pas renouvelé leur licence par rapport à l'année précédente et le nombre de personnes ayant pris une licence alors qu'elles n'étaient pas fédérées l'année précédente.

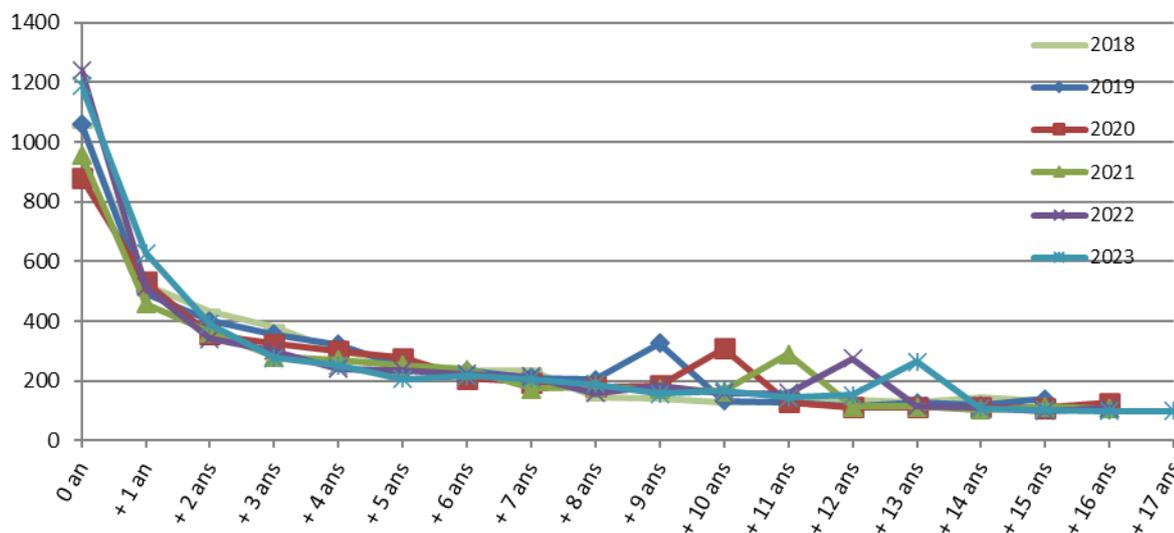
Figure 11 : Évolution de la reprise de licence et des nouveaux licenciés

	Nbre d'adhérents n'ayant pas repris leur licence	Nbre d'adhérents non licenciés l'année précédente (1)	Nbre de nouveaux licenciés (2)	Écart entre (1) et (2)
2018	1 477	1 442	1 058	384
2019	1 507	1 469	1 061	408
2020	1 627	1 268	882	386
2021	1 470	1 405	973	432
2022	1 337	1 726	1 241	485
2023	1 508	1 658	1 189	469

Pérennité des licences

En 2023, les 1 189 nouveaux adhérents forment la cohorte des adhérents l'ayant été 1 an. 629 licenciés l'ont été 2 ans, 391 3 ans. À partir de 13 années de cotisation (12 en 2022, 11 en 2021, 12 en 2020, 11 en 2019) l'adhésion semble acquise « définitivement » (moins de 2 % de variation d'une année sur l'autre).

Figure 12 : Pérennité des adhésions (nombre de licenciés qui se réinscrivent une deuxième année, une troisième, etc.)

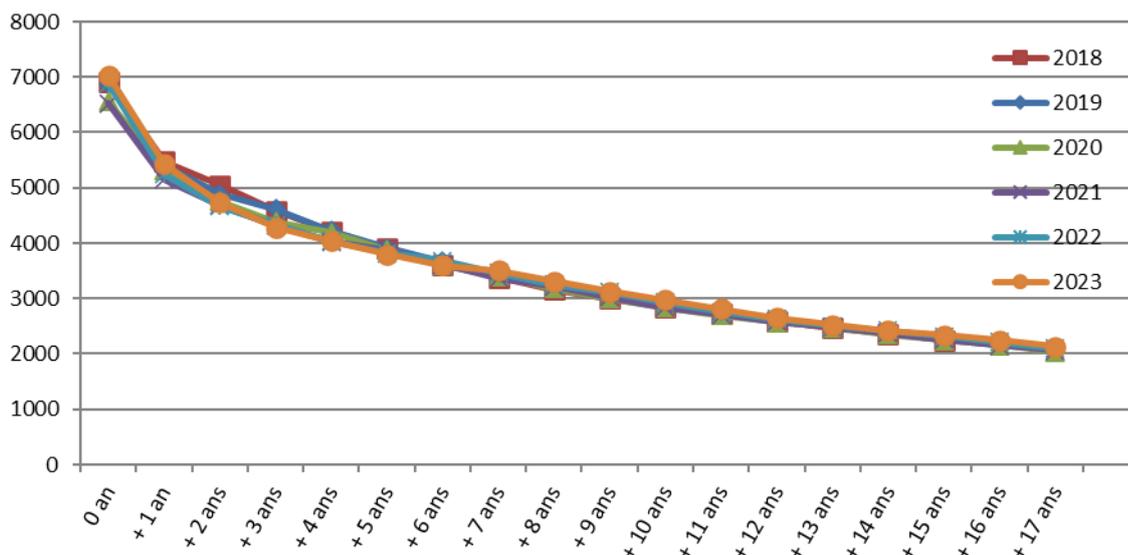


Ancienneté des adhérents

Globalement, le courbe des durées d'adhésion reste stable d'année en année, se décalant chaque année d'un an. 3 507 licenciés actuels (49,9% des licenciés) étaient déjà licenciés il y a 7 ans ou plus.

54,0 % des licenciés 2023 ont 5 années ou plus d'ancienneté à la FFS (3 800 licenciés) ; 30,3 % (2 135 licenciés) atteignent les 17 années ou plus d'adhésion. L'adhésion à la FFS et aux activités proposées dans les clubs sont des activités de passionnés.

Figure 13 : Ancienneté des licenciés



Assurance fédérale

Nombre de licenciés assurés en IA auprès de la FFS

Le nombre d'assurés en Individuelle accident (IA) auprès de la FFS est en hausse (+137) et atteint 6 222 assurés.

Figure 14 : Variation 2022-2023 des effectifs par catégories d'assurance

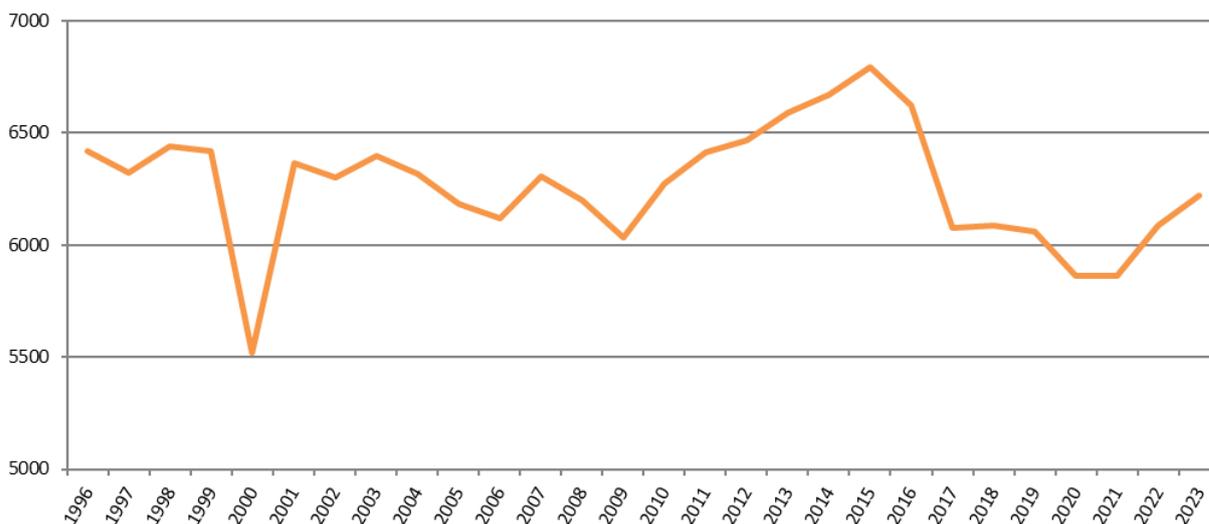
	Option 1	Option 1 jeune	Option 1 semestre	Option 1 famille	Option 2	Option 2 semestre	Option 2 famille	Option 3	Option 3 semestre	Option 3 famille	Dirigeant	Total
Assurance 2022	3 057	908	71	1 386	167	2	62	236	2	114	80	6 085
Assurance 2023	3 114	931	63	1 417	179	2	73	245	6	111	81	6 222
Variation en effectif	+57	+23	-8	+31	+12	0	+11	+9	+4	-3	+1	+137
Variation en %	+1,9 %	+2,5 %	-11,3 %	+2,2 %	+7,2 %	0 %	+17,7 %	+3,8 %	+200,0 %	-2,6 %	+1,3 %	+2,3 %

Après une phase ascendante de prise de l'assurance fédérale (2009-2015) pour atteindre un pic en 2015 de licenciés assurés (6 790), le nombre de prises d'assurance Individuelle accident a baissé pendant 5 ans pour atteindre 5 859 en 2020, ce qui est un point bas sans prendre en compte l'année étrange de 2000.

L'option 1 Jeune reprend du terrain à mettre en regard de l'augmentation des adhésions de mineurs de cette catégorie.

Les catégories qui reculent sont l'assurance Option 1 2^e semestre (-8) et l'assurance Option 3 Famille (-3).

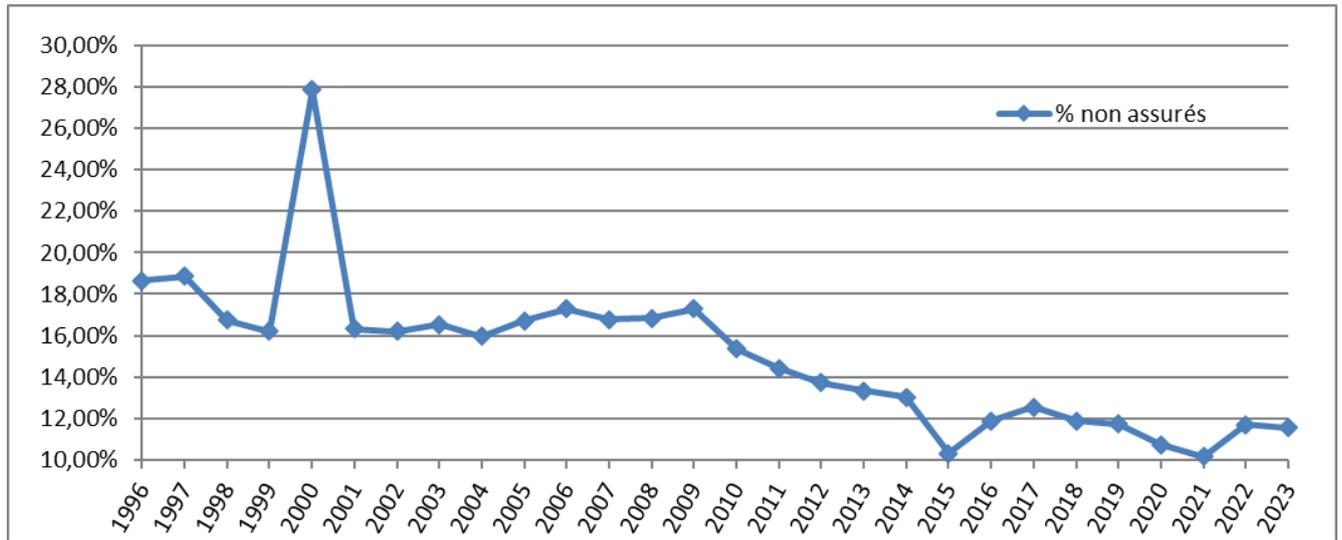
Figure 15 : Nombre de licenciés assurés



Représentativité des licenciés non assurés en IA FFS

À deux valeurs hors normes (2000 et 2015), la proportion de licenciés non assurés en IA auprès de la FFS est globalement sur une pente descendante depuis 26 ans atteignant 664 licenciés (10,2 % des licenciés) en 2021. En 2023 les licenciés non assurés en IA auprès de la FFS représentent 813 individus (11,6 % des licenciés).

Figure 16 : Évolution du taux de licenciés non assurés en IA



Assurance initiation (étrangers compris)

Assurances 1 jour et 3 jours

Ventes globales

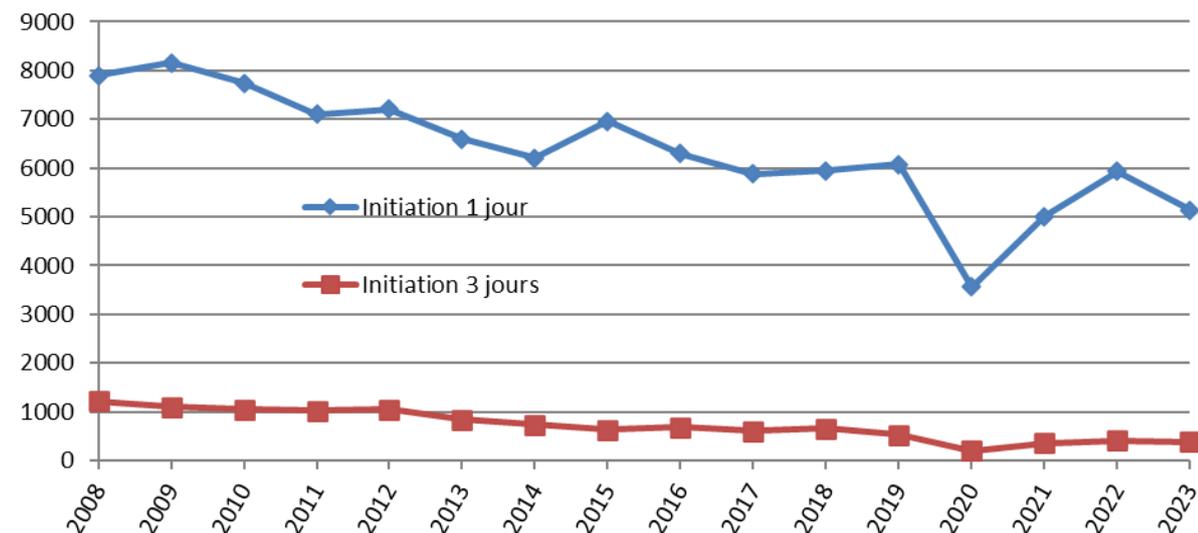
Le nombre d'assurances initiation 1 jour et 3 jours baisse par rapport à 2022 et atteint 5 525 assurances 1 jour ou 3 jours contre 6 341 en 2022 (-816 ; -12,9 %).

La moyenne nationale d'assurances initiation (1 jour et 3 jours) par licencié chute à 0,79 en 2024, soit le plus bas taux (hors 2020, année du confirmant lié à la pandémie de Covid-19) depuis que cette statistique est étudiée (2008).

Figure 17 : Nombre et type d'assurés initiation

	Moins de 18 ans		18-26 ans		27-60 ans		Plus de 60 ans		Total
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Initiation 1 jour	476	751	415	631	1 090	1 540	78	152	5 133
Initiation 3 jours	21	71	44	60	88	97	3	8	392
Ass. temporaire Français									
Ass. temporaire Étrangers					1	2			3
Ass. partenaires privilégiés		1	8	29	30	68	1	21	158

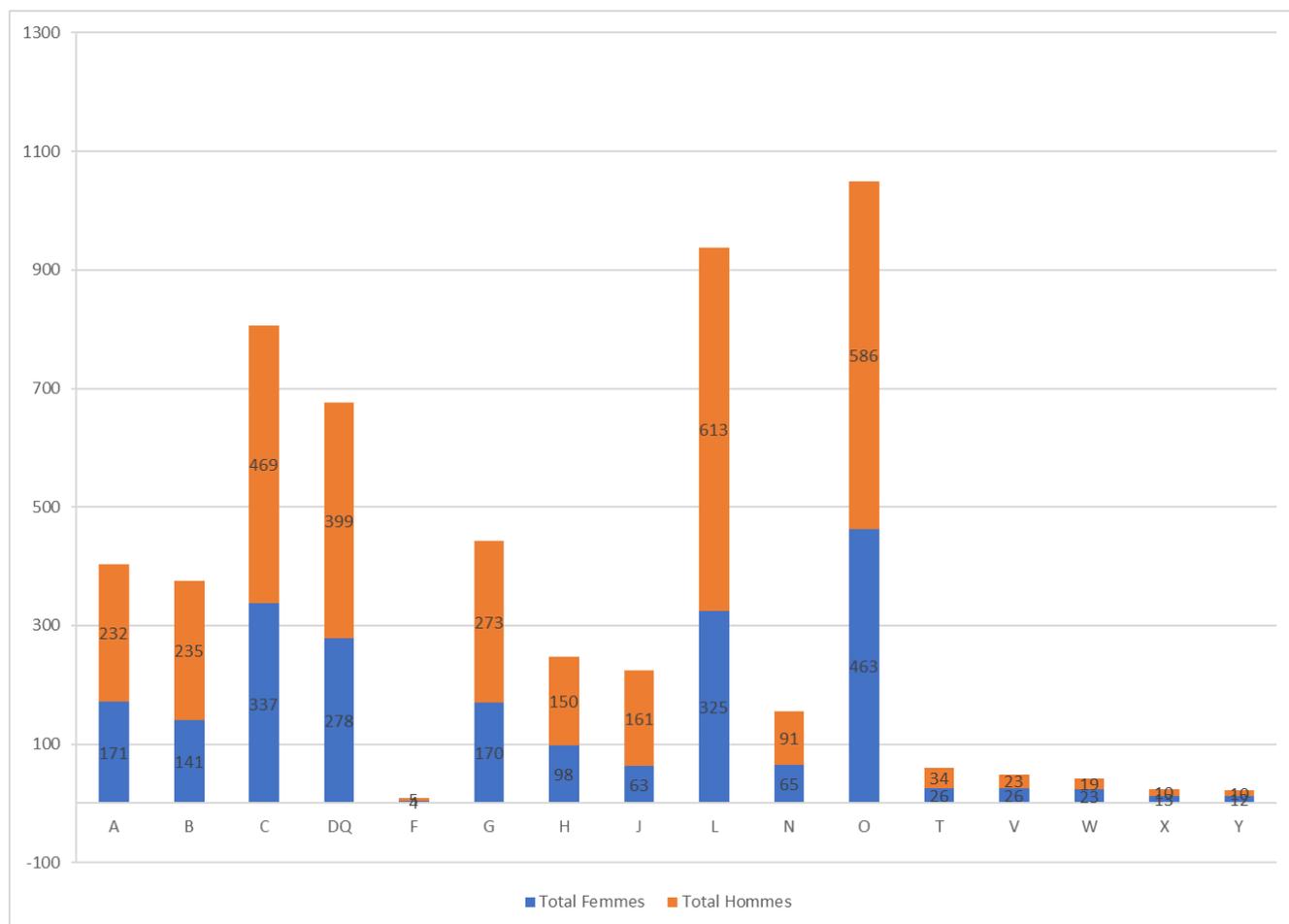
Figure 18 : Évolution du nombre d'assurances initiation 1 jour et 3 jours



Ventes en région

La région Occitanie reste la région qui vend le plus d'assurances initiation 1 jour et 3 jours (1 049), suivie par la région Grand Est qui arrive en 2^e position (938), preuve d'une dynamique d'initiation possible en région peu karstique. La 3^e région (Auvergne-Rhône-Alpes) parvient à vendre 806 assurances.

Figure 19 : Assurances initiation 1 jour et 3 jours en régions



Remarque : sont identifiées en F la Fédération et ses commissions nationales qui contractent des assurances à l'occasion de stages ou d'actions nationales (3 assurances 1 par l'EFC et 6 par l'EFS). En X (étrangers) apparaît le groupe spéléologique luxembourgeois (partenaire privilégié étranger) qui a contracté 17 assurances 1 jour et 6 assurances 3 jours en 2023.

Rapporté au nombre de licenciés, la région Grand Est effectue le plus de vente d'assurances initiation par rapport à son nombre de licenciés avec un ratio exceptionnel de 2,32 assurances vendues par licencié, suivie par Normandie (1,57). À l'inverse c'est en région Antilles-Guyane que le ratio est le plus faible (0,45) alors qu'il était le plus élevé en 2022, suivie d'Auvergne-Rhône-Alpes (0,51) puis Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie (0,63).

Figure 20 : Ventes en région d'assurances initiation 1 jours – 3 jours rapportées au nombre de licenciés

Région	A	B	C	DQ	G	H	J	L	N	O	T	V	W	Y	Total
Nb par adhérent	0,92	0,63	0,51	0,65	0,76	1,31	1,57	2,32	0,93	0,63	0,71	1,36	0,68	0,45	0,79

En 2023, les trois plus gros « consommateurs » d'assurance initiation 1 jour sont les clubs Usan (Nancy, 54) avec 305 assurances, Te Anaorivai (Paea Tahiti, Polynésie française) avec 152 assurances et le GSLG (Crérange, 57) et ses 123 assurances ; pour les assurances 3 jours ce sont le GS auvergnat (Clermont-Ferrand, 63) et la Ligue Grand Est de spéléologie (CSR L) avec 26 assurances puis le CDS 26 avec 24 assurances.

Assurances de masse

Depuis son lancement l'assurance collective est de plus en plus plébiscitée et en augmentation régulière (sans tenir compte de l'accident de la période Covid). Cette assurance est plus souple (il suffit d'enregistrer les participants sur un formulaire imprimé le jour même) et a un seuil de rentabilité qui diminue chaque année avec les augmentations des autres formules (en 2023 l'assurance 1 jour coûtait 7 € par personne et l'assurance de masse 109 € ce qui donne un seuil de rentabilité à 16 personnes ; en 2022 l'assurance 1 jour coûtait 6 € et l'assurance de masse 109 €, le seuil de rentabilité était donc à 19 personnes ; en 2016 il était atteint à 20 personnes).

En 2023 ce sont 165 assurances de masse qui ont été contractées par les clubs, CDS et CSR. Le record est détenu par le club Aventure spéléologie développement 53 (Montsûrs, 53) avec 32 assurances de masse, suivi par l'Usan (Nancy, 54) avec 18 assurances puis le SC de Touraine (Tours, 37) avec 9 assurances.

Figure 21 : Nombre d'assurances collectives contractées et variation annuelle

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre	92	94	102	107	122	49	65	111	165
Variation		+2,2 %	+8,5 %	+4,9 %	+14,0 %	-59,8 %	+32,7 %	+70,8 %	+48,6 %

Abonnements aux revues fédérales *Spelunca* et *Karstologia* (étrangers compris)

Abonnements payants

Le nombre d'abonnés à *Spelunca* remonte légèrement cette année passant à 1 577 (2022 : 1 556 ; 2021 : 1 567 ; 2020 : 1 590), comme celui des abonnés à *Karstologia* qui revient à 720 (2022 : 707 ; 2021 : 738 ; 2020 : 720).

Figure 22 : Nombre d'abonnements payants

	<i>Spelunca</i>			<i>Karstologia</i>		
	2022	2023	Variation	2022	2023	Variation
Clubs	386	377	-9	384	377	-7
Partenaires privilégiés	16	17	+1	16	16	-
Licenciés	1 098	1 136	+38	246	262	+16
Non licenciés	39	30	-9	23	23	-
AFK	0	0	-	27	30	+3
Étrangers	17	17	-	11	12	+1
Total	1 556	1 577	+21	707	720	+13

Dons et échanges

Le nombre d'exemplaires gratuits distribués de *Spelunca* monte à 626 exemplaires (324 en 2022) grâce aux distributions faites par les Écoles départementales de spéléologie et de canyionisme (459 exemplaires) et aux exemplaires gratuits des auteurs. De même, les dons de *Karstologia* montent très légèrement de 110 à 111.

Figure 23 : Nombres de dons ou d'échanges des revues

	<i>Spelunca</i>			<i>Karstologia</i>		
	2022	2023	Variation	2022	2023	Variation
Dépôt légal	1	1	-	1	1	-
AFK	0	0	-	15	15	-
Membre d'honneur	16	18	+2	16	16	-
CTS	4	4	-	0	0	-
Crei	53	44	-9	13	13	-
EDSC	164	459	+295	0	0	-
CCI	5	5	-	0	0	-
Auteurs	23	37	+14	50	50	-
Label jeunes	36	36	-	0	0	-
Autres (MJS, échanges...)	22	22	-	15	16	+1
Total	324	626	+302	110	111	+1

Brevetés fédéraux (hors étrangers)

La répartition par sexe des cadres fédéraux est très inégale avec, globalement, 12,6 % des cadres qui sont des femmes à mettre en regard du taux de féminisation de la FFS de 28,8 %. Cette disparité se ressent également en fonction de l'activité pratiquée : 12,1 % des cadres de spéléologie sont des femmes, alors que le taux monte à 14,6 % en canyionisme et est de seulement 8,8 % en plongée souterraine.

Enfin, 192 des 2 026 femmes licenciées sont cadres fédérales (9,5% des femmes) alors que 1 335 des 5 009 hommes licenciés sont cadres fédéraux (26,7 % des hommes). Là encore, la disparité est très forte entre le taux de cadres féminines et le taux de cadres masculins.

72,0 % des cadres sont des cadres en spéléologie, 24,3 % en canyionisme et 3,7 % en plongée souterraine.

69,9 % des cadres sont initiateurs, 23,5 % sont moniteurs et 6,5 % sont instructeurs.

Un peu plus d'un licencié sur cinq est cadre fédéral (21,7 %).

Figure 24 : Nombres de cadres fédéraux par activité, niveau de diplôme et sexe

	Canyonisme		Plongée souterraine		Spéléologie		Total		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Initiateur	42	164	3	21	119	719	164	904	1 068
Moniteur	8	115	0	25	12	199	20	339	359
Instructeur	4	38	2	6	2	48	8	92	100
Total 1	54	317	5	52	133	966	192	1 335	1 527
Total 2	371		57		1 099		1 527		

Indicateurs régionaux (hors étrangers)

Répartition des licenciés

Six régions sur 14 accusent des baisses du nombre de licenciés. En pourcentage c'est Antilles-Guyane (-7 licenciés soit -12,5 %) qui accuse la baisse la plus forte, mais en valeur absolue, ce sont Bretagne-Pays de Loire (-21) puis Bourgogne-Franche Comté (-9) qui perdent le plus de fédérés.

Les 8 autres régions voient leur effectif progresser. En pourcentage c'est la Corse qui progresse le plus (+4 licenciés soit +12,5 % de licenciés), mais en valeur absolue, ce sont Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur (+78) puis Occitanie (+69) qui augmentent le plus leur nombre de licenciés.

Deux régions atteignent un nouveau point bas depuis 2012 : Hauts de France (85 licenciés) et Antilles-Guyane (49 licenciés). Inversement les régions Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Centre-Val de Loire atteignent leur point haut avec respectivement 1 037 et 167 licenciés, la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur entrant dans le club restreint des régions de plus de 1 000 licenciés.

La région Occitanie reste la région la plus importante (1 663 licenciés soit 23,6 % de la FFS) suivie par Auvergne-Rhône-Alpes (1 581 ; 22,5 %).

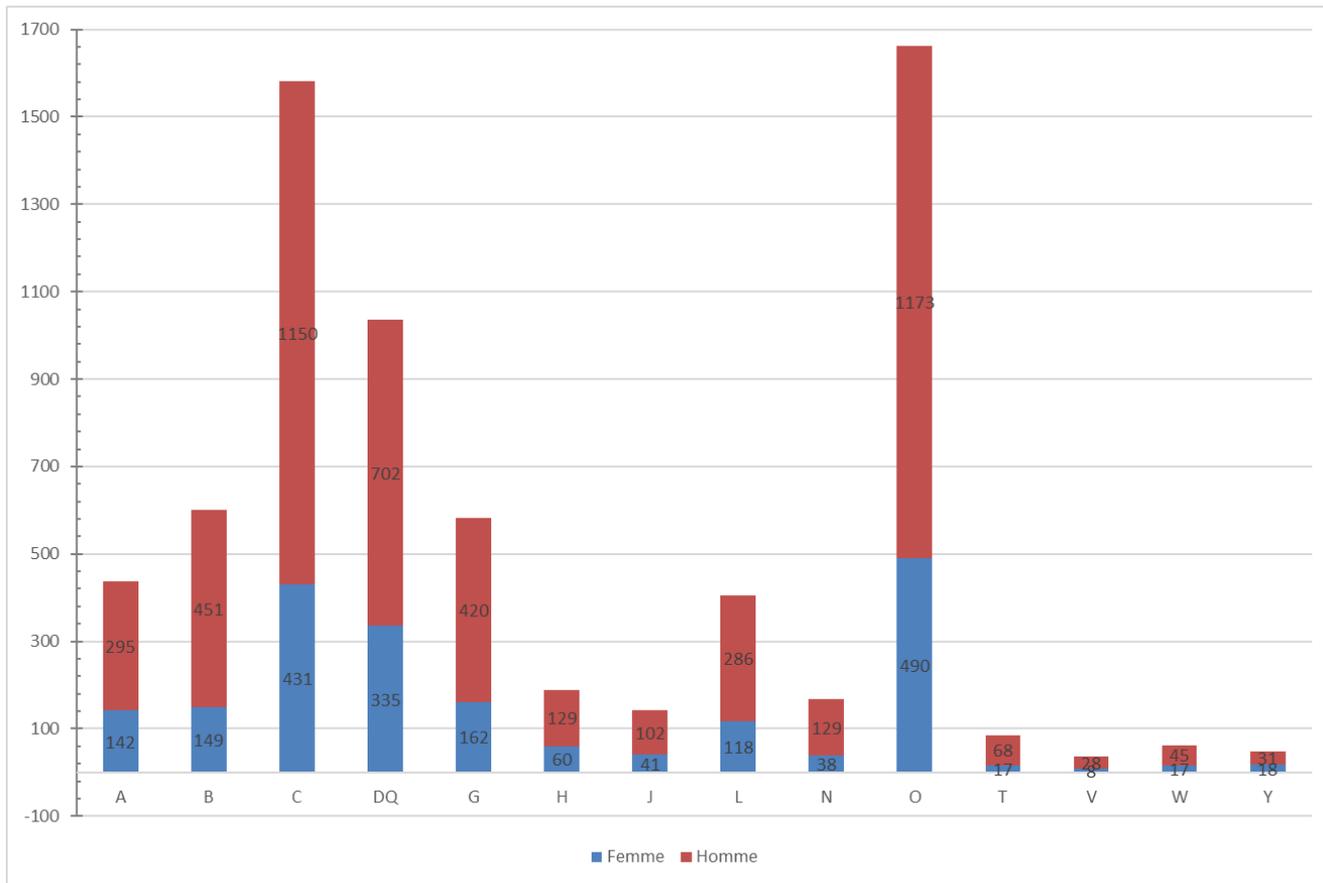
Figure 25 : Variation du nombre de licenciés par région pour les 5 dernières années

		2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022-2023	
A	Île de France + Mayotte et COM	529	429	409	436	437	+1	+0,2 %
B	Bourgogne-Franche Comté	623	592	590	609	600	-9	-1,5 %
C	Auvergne-Rhône-Alpes	1 503	1 416	1 442	1 552	1 581	+29	+1,9 %
DQ	Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	963	876	918	959	1 037	+78	+8,1 %
G	Nouvelle Aquitaine	611	571	532	579	582	+3	+0,5 %
H	Bretagne-Pays de Loire	190	218	216	210	189	-21	-10,0 %
J	Normandie	148	138	144	136	143	+7	+5,1 %
L	Grand Est	395	399	383	410	404	-6	-1,5 %
N	Centre-Val de Loire	161	154	153	164	167	+3	+1,8 %
O	Occitanie	1 524	1 519	1 498	1 594	1 663	+69	+4,3 %
T	Haut de France	107	98	90	92	85	-7	-7,6 %
V	Corse	54	44	36	32	36	+4	+12,5 %
W	Île de la Réunion	60	58	57	64	62	-2	-3,1 %
Y	Antilles-Guyane		53	56	56	49	-7	-12,5 %
Total		6 868	6 565	6 524	6 893	7 035	+369	+5,6 %

Féminisation

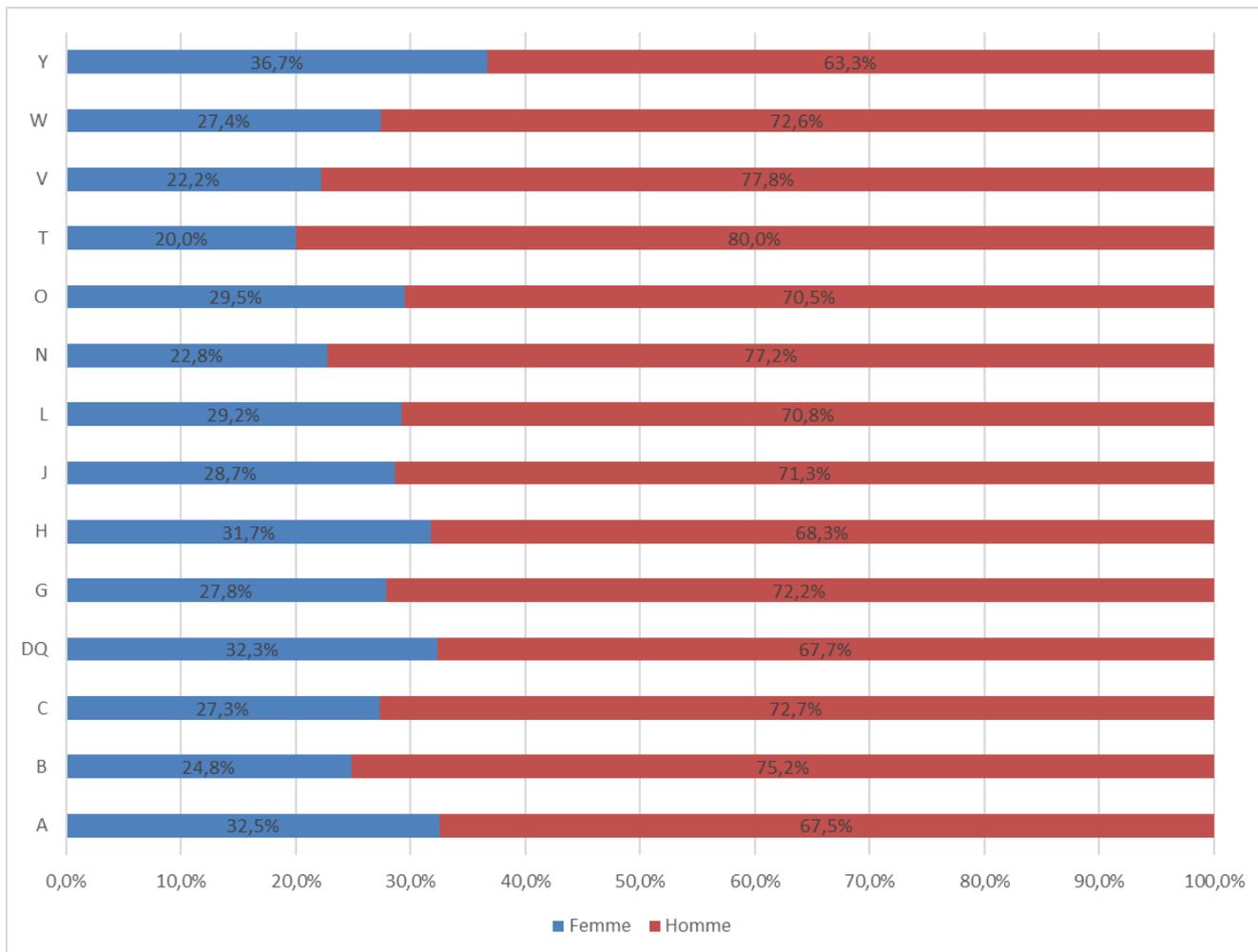
La présence féminine est très inégale sur le territoire, pouvant passer de 8 en région Corse à 490 en Occitanie (taux de féminines respectivement de 22,2 % et 29,5 %). Ce sont d'ailleurs dans ces deux régions que le nombre d'hommes est le plus faible (28 en Corse) ou le plus haut (1 173 en Occitanie).

Figure 26 : Répartition femmes-hommes par région



Proportionnellement c’est dans les Hauts de France que les femmes sont les moins représentées (17 femmes soit 20,0 % des licenciés) et en Antilles-Guyane qu’elles le sont le plus (18 femmes soit 36,7 % des licenciés).

Figure 27 : Taux de féminisation par région



Encadrement fédéral (hors diplômés professionnels)

Le taux d'encadrement régional (toutes activités confondues) varie de 14 cadres en Corse à 353 en région Auvergne-Rhône-Alpes. En taux d'encadrement, cela varie de 14,7 % en région Normandie à 49,0 % en région Antilles-Guyane.

La présence de cadres par discipline est également très disparate : aucun cadre en canyonisme en région Normandie et aucun cadre en plongée souterraine en régions Bretagne-Pays de Loire, Corse, île de la Réunion et Antilles-Guyane. Inversement le plus grand nombre de cadres en canyonisme sont en région Occitanie (77) et en plongée souterraine c'est la région Auvergne-Rhône-Alpes qui en aligne 20. Enfin, pour la spéléologie il y a de 1 cadre licencié dans l'Île de la Réunion à 277 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Figure 28 : Nombre de cadres par région

Région	Cadres EFC	Cadres EFPS	Cadres EFS	Total cadres	Licenciés	Nb de brevetés pour 100 licenciés
A	43	3	56	102	437	23,3
B	20	3	117	140	600	23,3
C	56	20	277	353	1 581	22,3
DQ	65	11	139	215	1 037	20,7
G	29	8	95	132	582	22,7
H	16	0	25	41	189	21,7
J	0	1	20	21	143	14,7
L	9	2	63	74	404	18,3
N	3	1	26	30	167	18,0
O	77	7	262	346	1 663	20,8
T	4	1	11	16	85	18,8
V	9	0	5	14	36	38,9
W	18	0	1	19	62	30,6
Y	22	0	2	24	49	49,0
Total	371	57	1 099	1 527	7 035	21,7

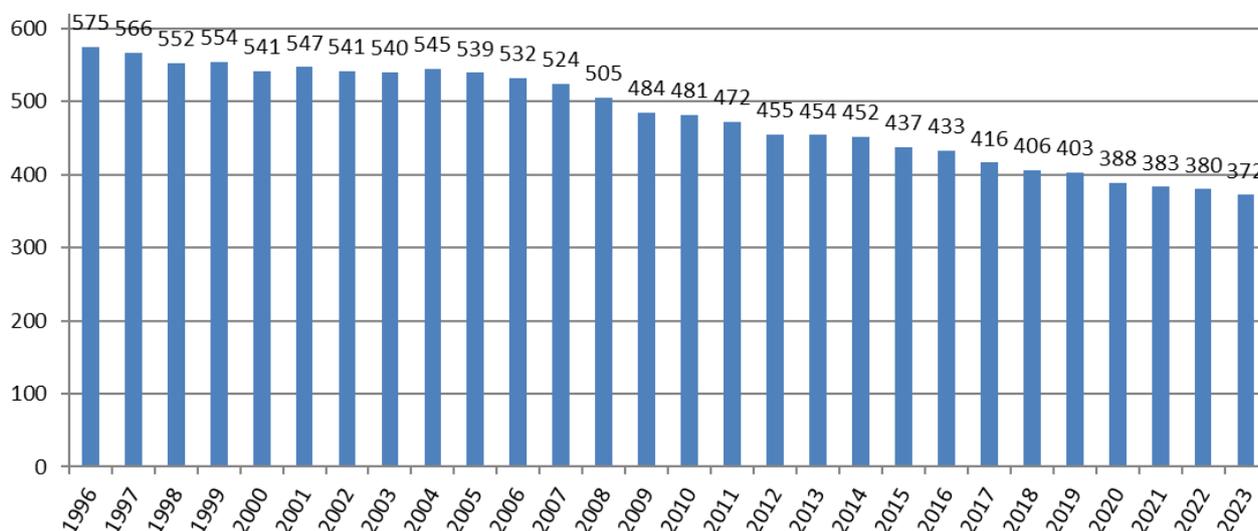
Indicateurs liés aux clubs français

Parmi les 7 035 fédérés, 6 845 (soit 97,3 %) le sont par l'intermédiaire d'un club et 190 (2,7 %) le sont à titre individuel.

Le nombre de clubs continue à diminuer cette année pour atteindre 372 (contre 380 en 2022), soit une diminution de 8 clubs (-2,1 %). Dans les faits, il y a eu disparition de 14 clubs (A : 1 ; B : 1 ; C : 2 ; DQ : 5 ; G : 2 ; O : 2 ; T : 1), mais création ou réadhésion de 6 clubs (A : 1 ; DQ : 1 ; G : 2 ; L : 2).

Depuis 1996, début des statistiques sur le nombre de clubs (575 clubs), 203 clubs ont disparu (-35,3 %). Les disparitions ne sont pas compensées par les créations ou réadhésions.

Figure 29 : Nombre de clubs



Structure des clubs français

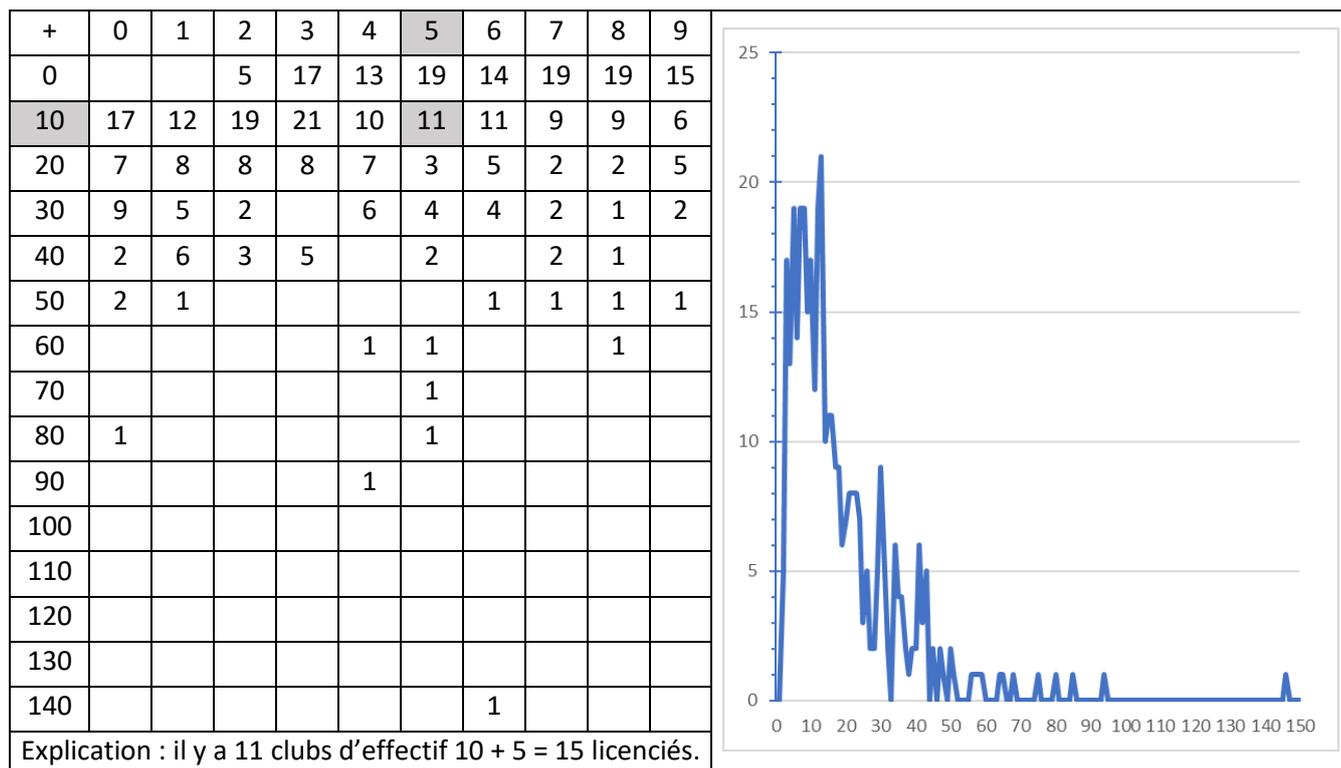
La moyenne du nombre de licenciés par club monte cette année à 18,4 licenciés (2022 : 17,7 ; 2021 : 16,5 ; 2020 : 16,5 ; 2019 : 16,7 ; 2018 : 16,4 ; 2017 : 16,3 ; 2016 : 17,0) ce qui semble montrer une tendance à des clubs qui grossissent (à mettre en corrélation avec le nombre de club). Il y a 21 clubs de 13 licenciés (effectif modal).

22 clubs (5,9 %) ont 3 membres licenciés ou moins (2022 : 25 clubs ; 2021 : 29 ; 2020 : 32 ; 2019 : 23 ; 2018 : 28 ; 2017 : 26 ; 2016 : 16).

Un quart des clubs (soit 93 clubs) a un effectif de 8 licenciés ou moins ; la moitié a un effectif de 13 licenciés ou moins, trois quarts ont un effectif de 24 licenciés ou moins (et donc un quart des clubs a un effectif de 25 ou plus).

La moitié des licenciés de clubs le sont dans des clubs d'effectif de 26 licenciés ou plus ; cela représente 85 clubs (22,8 % des clubs de France). L'autre moitié se trouve dans des clubs d'effectif 25 ou moins (287 clubs ; 77,2 % des clubs de France).

Figure 30 : Effectifs des 372 clubs français



Focus sur les 15 clubs de 50 licenciés ou plus

Cette année 15 clubs ont 50 membres ou plus (2022 : 12 ; 2021 : 11 ; 2020 : 8 ; 2019 : 8 ; 2018 : 6 ; 2017 : 8 ; 2016 : 11), soit 4,0 % des clubs (2022 : 3,2 % ; 2021 : 2,9% ; 2,1 % en 2020, 2,0 % en 2019, 1,5 % en 2018, 1,9 % en 2017 et 2,6 % en 2016). À eux seuls ces 15 clubs représentent 1 058 licenciés soit 15,0 % (2022 : 12,1 % ; 2021 : 11,6% ; 2020 : 9,0% ; 2019 : 8,1% ; 2018 : 6,7 % ; 2017 : 8,3% ; 2016 : 9,5%) des 7 035 licenciés de la FFS et 15,5 % des 6 845 licenciés en clubs (2022 : 12,4 % ; 2021 : 12,0 %). Environ 1 licenciés de la FFS sur 6,7 se trouve dans un de ces 15 clubs.

Parmi ces 15 clubs, on en retrouve 9 de 2022 (SC Pays d'Aubagne, Spéléolus de Miramas, Usan de Nancy, GS Vulcain de Lyon, Alpina Millau, GS Tarn né Tarnon de Grèzes, SC Montpellier de Castelnau-le-Lez, SG Caf de Grenoble, AS Cagire d'Aspet) auxquels viennent s'ajouter 6 nouveaux clubs dans ce classement (Société cévenole de spéléologie et de préhistoire d'Alès, SC Argilon de Saint-Igny-la-Roche, SC de Villeurbanne, GS de Provence de Marseille, SCMN de Franconville et Leize Mendi de Saint-Étienne-de-Baigorri).

Le club le plus important cette année reste le SC Pays d'Aubagne (Aubagne, 13) avec 146 licenciés (2022 : 138 ; 2021 : 109 ; 2020 : 117 ; 2019 : 115 ; 2018 : 99 ; 2017 : 109) et qui augmente de 8 licenciés (+8,8 %) ; il est, depuis 7 ans, le seul club de plus de 100 licenciés. Spéléolus (Miramas, 13) passe de la 4^e à la 2^e place avec 94 licenciés, suivi par l'Usan (Nancy, 54) qui recule d'une place avec 85 licenciés, puis par le GS Vulcain (Lyon, 69) avec 80 licenciés et Alpina Millau (Millau, 12) et ses 75 licenciés. Ces 5 clubs sont les seuls clubs de plus de 70 licenciés (total : 480 licenciés, soit 6,8 % des 7 035 licenciés hors étrangers ou 7,0 % des 6 845 licenciés de clubs français).

Sur les 15 clubs, 5 proviennent d'Occitanie, 3 d'Auvergne-Rhône-Alpes, 3 de Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1 d'Île de France, Bourgogne-Franche comté, Grand Est ou Nouvelle Aquitaine, les 2 plus importants étant dans les Bouches du Rhône.

Tous ces clubs sauf un ont un site internet et 6 sont présents sur Facebook.

Ces 15 clubs représentent 19,2 % des femmes de la FFS (environ 1 licenciée sur 5 est dans un de ces clubs). 13 de ces clubs ont un taux de féminines supérieur au taux national (28,8 %). Le SC Pays d'Aubagne se compose de 63 femmes, talonné par Spéléolus avec 46 femmes puis l'Usan avec 30 femmes.

Du côté des jeunes, ces 15 clubs représentent 26,3 % des jeunes de moins de 26 ans (environ 1 jeune de la FFS sur 4 est dans un de ces clubs !). 11 ont un taux de jeunes supérieur au taux national (18,6 %). Le SC Pays d'Aubagne se distingue avec 61 jeunes licenciés, suivi par Spéléolus et ses 60 jeunes puis la SCSP d'Alès avec 39 jeunes.

Figure 31 : Effectif, taux de femmes et de jeunes des 15 clubs de 50 licenciés ou plus

Code club	Nom	Ville	Site	Page FB	Effectif	% FFS	Rang 2022	Femmes	% Femmes	% Fem. FFS	Jeunes	% Jeunes	% Jeunes FFS
D13-037	SC Pays d'Aubagne	Aubagne	X	X	146	2,1 %	1	63	43,2 %	3,1 %	61	41,8 %	4,7 %
D13-029	Spéléolus	Miramas	X	X	94	1,3 %	4	46	48,9 %	2,3 %	60	63,8 %	4,6 %
L54-021	Usan	Nancy	X	X	85	1,2 %	2	30	35,3 %	1,5 %	19	22,4 %	1,5 %
C69-001	GS Vulcain	Lyon	X		80	1,1 %	3	27	33,8 %	1,3 %	17	21,3 %	1,3 %
O12-006	Alpina Millau	Millau	X	X	75	1,1 %	6	26	34,7 %	1,3 %	4	5,3 %	0,3 %
O30-018	SCSP	Alès	X		68	1,0 %	22	20	29,4 %	1,0 %	39	57,4 %	3,0 %
O48-005	GS Tarn né Tarnon	Grèzes	X		65	0,9 %	8	22	33,8 %	1,1 %	33	50,8 %	2,5 %
O34-031	SC Montpellier	Castelnau-le-Lez	X		64	0,9 %	5	20	31,3 %	1,0 %	12	18,8 %	0,9 %
B71-003	SC Argilon	Saint-Igny-de-Roche	X		59	0,8 %	14	22	37,3 %	1,1 %	9	15,3 %	0,7 %
C69-002	SCV	Villeurbanne	X		58	0,8 %	13	16	27,6 %	0,8 %	9	15,5 %	0,7 %
C38-010	SGCAF Grenoble	Grenoble	X	X	57	0,8 %	9	16	28,1 %	0,8 %	11	19,3 %	0,8 %
O31-018	AS Cagire	Aspet			56	0,8 %	12	25	44,6 %	1,2 %	31	55,4 %	2,4 %
D13-018	GS de Provence	Marseille	X		51	0,7 %	14	18	35,3 %	0,9 %	24	47,1 %	1,8 %
A95-006	SCMN	Franconville	X		50	0,7 %	24	24	48,0 %	1,2 %	8	16,0 %	0,6 %
G64-003	Leize Mendi	Saint-Étienne-de-Baigorri	X	X	50	0,7 %	14	15	30,0 %	0,7 %	7	14,0 %	0,5 %
Total					1 058	15,0 %		390	36,9 %	19,2 %	344	32,5 %	26,3 %